



ELABORATION DU SAGE HERS-MORT – GIROU

REUNIONS TECHNIQUES SUR LE DIAGNOSTIC REUNION N°1 A SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE LUNDI 4 NOVEMBRE 2013

Etaient présents :

Voir la liste

Ont été excusés :

- A. INSA, Président du Syndicat de l'Hers
- M. BROUSSE, Conseiller Général de l'Aude
- D. PY, Conseillère municipale de Toulouse
- A. MAURICE, Délégué de Toulouse-Métropole
- G. BRETAGNE, AUAT
- P. PETIT, Maire de Saint-Sauveur
- E. GOSSET, Toulouse-Métropole

Introduction

D. DELEUZE (Conseillère municipale de Saint-Orens) accueille les participants.

G. HEBRARD (Vice-Président du Conseil Général de Haute-Garonne, Président de la CLE) introduit la réunion. Après la validation de l'état initial par la CLE au mois de juin dernier, la phase de diagnostic est engagée. La démarche s'appuie sur la participation des acteurs du bassin. Les groupes thématiques et les commissions géographiques du premier semestre ont permis des échanges fructueux et il est important que les partenaires restent impliqués dans la démarche pour assurer la pertinence des travaux et tenir les délais de réalisation.

S. MACÉ (Syndicat de l'Hers, animateur du SAGE) rappelle le calendrier des travaux : après les deux réunions techniques sur le diagnostic les 4 et 7 novembre, une réunion des membres de la CLE élargie à d'autres acteurs socio-économiques aura lieu au mois de décembre pour travailler sur les scénarios et la stratégie. L'objectif est de présenter des orientations stratégiques à la CLE en janvier 2014. Ceci permettra d'avancer techniquement sur le contenu du PAGD et du règlement durant le premier semestre 2014. Des réunions seront organisées à l'automne 2014 pour la rédaction des orientations du SAGE.

Parallèlement aux travaux en cours sur le diagnostic, des compléments sont apportés à l'état initial. Certaines données sont encore en cours d'acquisition (stations d'épuration et réseaux d'assainissement, zones humides, ...). Les compléments seront intégrés aux documents pour formaliser l'état des lieux du SAGE qui sera présenté à la CLE de janvier 2014.

J. DE LA ROCQUE (CEREG Massif Central) introduit la présentation du diagnostic. Celui-ci n'est pas complètement finalisé et il doit s'enrichir avec les propositions qui vont être recueillies lors de cette réunion et celle du 7 novembre.

Débats

Gestion quantitative

L. ROUSSE (St-Orens Nature Environnement) : Connaît-on la qualité des eaux souterraines ?

J. DE LA ROCQUE : Il n'existe pas de point de mesure de la qualité des nappes sur le bassin. La qualité chimique des nappes profondes de l'Eocène et de l'Oligocène est bonne au vu des données acquises à l'extérieur du bassin. Les nappes affleurantes des molasses Miocène et des alluvions quaternaires des vallées sont polluées par les nitrates et les pesticides.

P. CHAU (Érables 31) : L'érosion des sols est un enjeu pour les milieux aquatiques et la qualité des eaux, mais aussi pour l'agriculture. Les chutes d'arbres dans les cours d'eau en cas de tempête peuvent former des encombres végétaux.

G. HEBRARD : L'entretien des cours d'eau est en effet un enjeu pour la prévention des risques d'inondations.

M. SARRAILH (Mairie de St-Orens) : Les études sur le changement climatique sont à l'échelle régionale. Les prévisions de baisse de la pluviométrie au cours des prochaines décennies sont-elles fiables pour le bassin de l'Hers ?

J. DE LA ROCQUE : Sur ce sujet très complexe, on ne peut que s'appuyer sur les études réalisées à l'échelle du bassin Adour-Garonne. Les scénarios calculés dans l'étude « Garonne 2050 » concluent tous à une baisse de la pluviométrie et à une hausse des températures. Dans tous les cas, cela conduit à préconiser une gestion de l'eau plus économe.

H. BARRIERE (Toulouse-Métropole) : Les études du SAGE doivent permettre d'avoir une vision plus précise de l'évolution de la population et des surfaces imperméabilisées. Il faut prendre en compte les grands projets d'aménagement qui existent sur le bassin (extension d'Eurocentre, prolongement du métro B à Labège, ...). Un objectif du SAGE doit être de limiter les impacts du développement urbain, avec des règles plus ambitieuses dans la gestion des eaux pluviales.

D. DELEUZE : Le SAGE doit être un document qui s'appuie sur l'expérience et les attentes des gens du terrain. Les orientations doivent répondre aux enjeux posés par les grands aménagements (Labège-Innopole, ZAC Malepeyre-Marcassonne, ...).

B. PRAT (SICOVAL) : La gestion du ruissellement doit intégrer une approche paysagère. L'Hers et ses affluents sont méconnus par les habitants. La réappropriation des cours d'eau est très importante pour faire évoluer les pratiques. La gestion de l'assainissement autonome est de plus en plus difficile en zone périurbaine en raison de la densification de l'habitat. Les parcelles plus petites ne permettent pas toujours d'installer des équipements performants. Or le raccordement à l'assainissement collectif n'est pas toujours possible et demande des investissements très lourds aux collectivités.

R. MASSICOT (Cap Lauragais) : La densification de l'habitat est néanmoins une bonne chose car on réduit la consommation d'espace agricole.

M. PERNES (Mairie de St-Jory) : La fourniture d'eau potable pour répondre à l'augmentation de la population est un enjeu majeur du bassin. Parmi les grands aménagements que le SAGE doit prendre en compte, il convient d'intégrer le projet de LGV Toulouse – Narbonne.

O. FULLY (IEMN) : Le soutien d'étiage par la Ganguise s'inscrit dans un dispositif interdépartemental. Les scénarios de gestion du SAGE doivent s'appuyer sur les volumes disponibles prévus par les conventions. Les retenues collinaires représentent un volume stocké de 19 hm³, qui est à la hauteur des enjeux de soutien d'étiage de l'Hers-Mort et du Girou. Une gestion des retenues collinaires intégrant une problématique de soutien d'étiage pourrait répondre aux besoins.

P. BASTIE (Cœur Lauragais) : Les retenues collinaires ont engendré la formation de zones humides en périphérie des plans d'eau. La préservation de ces milieux doit être prise en compte dans les modalités de gestion de ces aménagements.

F. LOUVETON (VNF) : Le respect des DOE passe par la gestion des volumes prélevés en période d'étiage. Mais, il faut aussi que le SAGE s'intéresse à l'impact des prélèvements en période d'étiage pour le respect des débits réservés des cours d'eau. En effet, la notion de débit réservé ne s'applique pas seulement aux barrages mais aux ouvrages. Une installation de prélèvement peut être considérée comme un ouvrage Comment le SAGE peut-il traiter cet aspect ?

S. MACÉ (SMBVH animateur SAGE) : Le DOE doit être décliné sur les sous-bassins afin d'identifier les volumes disponibles sur chacun d'eux. L'objectif est de gérer les prélèvements dans une logique de solidarité à l'échelle de l'ensemble du bassin Hers-Mort – Girou. C'est la logique instaurée par les Plans de Gestion d'Etiage sur laquelle le SAGE peut s'appuyer.

Inondations

H. BARRIERE : La réduction de la vulnérabilité est une orientation de gestion du risque à mettre en avant (sortir de la logique de protection classique par des digues).

M. SARRAILH : Le développement des PPRI et la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde devraient améliorer la gestion du risque.

G. HEBRARD : Les retenues collinaires peuvent jouer un rôle d'écrêteur de crue.

F. LOUVETON : Le SAGE doit identifier les zones d'expansion de crue. Cela fait partie du cahier des charges.

D. DELEUZE : Les inondations sont souvent provoquées par des remontées de nappes, qui interviennent avant le débordement des cours d'eau. Il faut envisager l'installation de piézomètre pour compléter les systèmes d'alerte. La lutte contre les remblais anarchiques en zone inondable est un enjeu fort dans le bassin qui a été identifié lors des réunions thématiques et géographiques.

Qualité des eaux

H. BARRIERE : Les communes utilisent de grandes quantités de produits phytosanitaires et de désherbants pour la gestion de la voirie et des espaces verts. Le Plan d'Actions Territorial Hers-Mort – Girou a montré la difficulté de faire évoluer les pratiques des collectivités. De fait, l'objectif zéro phyto semble difficile à atteindre.

P. CHAU : Les plans de réduction des pesticides ne fonctionnent pas car il n'y a pas de contrôle. En agriculture biologique, les exploitants financent les contrôlent qui participent à la certification.

G. HEBRARD : Les pratiques agricoles évoluent néanmoins, même si l'on peut regretter que cela n'aille pas assez vite.

D. DELEUZE : Le SAGE peut pointer cette question des contrôles.

F. LOUVETON : Des études ont montré qu'une réduction de 30 % d'emploi de produits phytosanitaires n'engendre pas de perte de revenus pour l'exploitant agricole.

O. FULLY : Le diagnostic doit préciser les causes de la dégradation de la qualité des eaux.

J. DE LA ROCQUE : Les données en cours d'acquisition sur les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement vont permettre de répondre à cette question et de distinguer les influences respectives des effluents domestiques et agricoles.

G. ROYERE (Mairie de Fonbeauzard) : Le labour perpendiculaire à la pente est un des moyens de réduire les ruissellements et les pollutions diffuses. On observe qu'il est rarement mis en œuvre.

G. HEBRARD : La pente excessive de certaines parcelles des coteaux empêche de travailler ainsi. Le changement du sens des labours sur les parcelles moins pentues passe par des actions de sensibilisation.

H. BARRIERE : La restauration de la ripisylve et des haies est une démarche reconnue pour réduire les pollutions diffuses. Le SAGE devrait identifier des zones prioritaires.

D. DELEUZE : On observe des dysfonctionnements des stations d'épuration à cause des eaux parasites. Les problèmes récurrents sur les réseaux compromettent les efforts d'investissements qui sont réalisés sur les stations d'épuration.

A. BOUZINAC (Eau Secours 31) : La question de l'atteinte du bon état est posée. L'état très dégradé de la plupart des cours d'eau laisse supposer que les objectifs ne pourront pas être tenus.

G. BAQUIÉ (AEAG) : Une réflexion a été engagée à l'échelle du bassin Adour-Garonne pour requalifier l'état et les objectifs de certaines masses d'eau.

S. MACÉ : Le SAGE peut être force de proposition sur ce sujet.

L. ROUSSE : L'épandage des boues n'est pas toujours contrôlé. Le changement des comportements est fondamental pour améliorer cette gestion.

G. HEBRARD : Le SATESE assure le contrôle des épandages. Certaines pratiques délictueuses peuvent lui échapper.

M. SARRAILH : Il serait utile de recenser les bandes enherbées pour identifier les secteurs où elles sont absentes et peu développées.

G. HEBRARD : Les DDT ont la connaissance des bandes enherbées, qui conditionnent les aides de la PAC.

H. BARRIERE : Des campagnes de sensibilisation aux économies d'eau peuvent être un moyen efficace de réduire le volume des rejets et d'améliorer la qualité des eaux.

F. LOUVETON : Il faut adapter les rejets des stations d'épuration à la capacité des milieux récepteurs. Mais est ce qu'il faut raisonner en terme réglementaire pour les rejets ou bien adapter les normes de rejets à la pollution générée et ce, à l'échelle du bassin versant.

G. BAQUIÉ : L'étude de l'effet cumulé des rejets permettrait de fixer des normes de rendement d'épuration plus adaptées à la réalité du terrain.

Qualité des milieux

F. LOUVETON : Parmi les zones humides faisant l'objet d'inventaire ou de classement, il faut identifier celles qui sont réellement fonctionnelles. En effet, ce n'est pas parce qu'une zone humide n'est plus fonctionnelle (exemple : anciennes zones humides drainées pour permettre la culture de céréales) que ce n'est pas une zone humide d'un point de vue réglementaire. Les enjeux peuvent être très importants si on s'intéresse à toutes les zones humides d'un point de vue règlementaire. Si des données existent sur les zones humides, il faut les inclure à l'état des lieux

N. GARDIN (SMBVH) : La restauration des milieux aquatiques, de la continuité écologique et de la ripisylve nécessitent la maîtrise foncière des rives. Le SAGE doit faciliter cette maîtrise foncière au travers des PLU.

G. HEBRARD : Les opérations de restauration des cours d'eau comme celle engagée à Auriac-sur-Vendinelle peuvent servir d'exemple et sensibiliser les acteurs sur l'intérêt d'engager ce type d'aménagements.

G. ROYERE : La pédagogie en milieu scolaire est l'un des meilleurs moyens pour changer les comportements des usagers des cours d'eau. Les actions du type de celles menées par le Syndicat de l'Hers doivent être développées.

H. BARRIERE : Les orientations des SCOT doivent être déclinées de manière plus opérationnelle dans les PLU.

Conclusions

G. BAQUIÉ : Les aspects techniques du diagnostic doivent être précisés pour que les élus puissent se positionner sur le niveau d'ambition du SAGE.

H. BARRIERE : Les prochains documents du diagnostic devraient présenter une approche multicritères. Les phénomènes doivent être appréhendés au travers du cycle de l'eau pour identifier les interactions entre les phénomènes.

S. MACÉ : Les observations émises au cours de cette réunion seront compilées avec celles de la réunion du 7 novembre. Elles permettront de compléter les fiches thématiques. A partir du diagnostic complété et des propositions formulées, des axes stratégiques seront proposés pour cadrer la suite de l'élaboration du SAGE.

G. HEBRARD remercie les participants et clôt la réunion.



ELABORATION DU SAGE HERS-MORT - GIROU

REUNIONS TECHNIQUES SUR LE DIAGNOSTIC
REUNION N°1 A SAINT-ORENS-DE GAMEVILLE
LUNDI 4 NOVEMBRE 2013

FEUILLE D'EMARGEMENT

Nom Prénom	Commune / Organisme	Signature + e-mail
BERNARD Patrick	Mairie de ST ALBAN	
DESTANG Thierry	ONEMA - SD 31	
LAPORTE Jean Pierre	FDC 31	
PERNETTIER	Adjoint Maire ST JORY	
SARRAILH Michel	Adj. St Orens de G.	
BASTIE Pierre	COEUR LAURAGAIS	
BARON Guillaume	Agence de l'eau	
Nathalie Minicucci	BRL	
Lois ROUSSE	Saint-Orens Nature Environnement	 lois.rousse@gmail.com
BARRIERE Helene	Toulouse Metropole	
BOUZINAC Anne	EAU SECOURS 31	
MASSICOT Robert	CAP Lauragais	
CAZENEUVE Louis	CAP Lauragais	
LOUVETON Francis	VNF	
ROYERE Gerard	Mairie Fontbrun 31	
ROUBE Michel	LAUNAGUT	
BATEX Veronique	Arbres et Paysages d'Autan	
CHAU Philippe	ERABLES 31	
LORS Pascal	UNICOM	
PEZZOT Michèle	L'APPELLOUSSE-FENCEL ADJ. ST Orens	
DELEUVE Denise	St Orens	
René Guillot	Quint-Fonsegrives	
Sylvain NACÉ	SABUT Association SAGE	
Nathalie GARDIN	SABUT	



ELABORATION DU SAGE HERS-MORT – GIROU

REUNIONS TECHNIQUES SUR LE DIAGNOSTIC

REUNION N°2 A CUQ-TOULZA

JEUDI 7 NOVEMBRE 2013

Etaient présents :

Voir la liste

Ont été excusés :

Introduction

G. HEBRARD (Vice-Président du Conseil Général de Haute-Garonne, Président de la CLE) remercie le Syndicat d'Eau Potable de la Montagne Noire pour la mise à disposition de la salle et introduit la réunion. Il rappelle les étapes précédentes de l'élaboration du SAGE, qui ont permis d'associer les acteurs socio-économiques au travers des réunions thématiques et des commissions géographiques.

S. MACÉ (Syndicat de l'Hers, animateur du SAGE) rappelle le calendrier des travaux : après les deux réunions techniques sur le diagnostic les 4 et 7 novembre, une réunion des membres de la CLE élargie à d'autres acteurs socio-économiques aura lieu au mois de décembre pour travailler sur les scénarios et la stratégie. L'objectif est de présenter des orientations stratégiques à la CLE en janvier 2014. Ceci permettra d'avancer techniquement sur le contenu du PAGD et du règlement durant le premier semestre 2014. Des réunions seront organisées à l'automne 2014 pour la rédaction des orientations du SAGE.

Parallèlement aux travaux en cours sur le diagnostic, des compléments sont apportés à l'état initial. Certaines données sont encore en cours d'acquisition (stations d'épuration et réseaux d'assainissement, zones humides, ...). Les compléments seront intégrés aux documents pour formaliser l'état des lieux du SAGE qui sera présenté à la CLE de janvier 2014.

M. RENOULLN (CEREG Massif Central) introduit la présentation du diagnostic. Celui-ci n'est pas complètement finalisé et il doit s'enrichir avec les propositions qui vont être recueillies lors de cette réunion et celle du 7 novembre.

Débats

Gestion quantitative

G. BAQUIÉ (AEAG) : Il est important de fournir des éléments de contexte pour appuyer les réflexions. Préciser par exemple le niveau des déficits.

S. MACÉ : Le soutien d'étiage de l'Hers par la Ganguise et la compensation des prélèvements sur le Girou par les retenues de la Balerme et du Laragou permettent de tenir les objectifs de gestion sur

ces deux cours d'eau (DOE de 0,8 m³/s sur l'Hers à Toulouse, débit d'objectif de 160 l/s sur le Girou à Cépet). Pour le reste du bassin, la situation n'est pas connue précisément faute de stations de mesures. L'expérience de terrain permet d'affirmer que les débits naturellement faibles en été et parfois réduits par des prélèvements excessifs ou par l'absence de débit réservé en aval de certaines retenues collinaires favorisent la dégradation de la qualité de l'eau et offrent des conditions de milieu défavorables.

L. SORMAIL (SICOVAL) : Il existe une relation très forte entre la qualité de l'eau et les débits. Le SAGE doit engager une démarche équivalente à celle d'un Plan de Gestion d'Étiage. Il s'agit d'évaluer l'intérêt qu'il y aurait à augmenter les objectifs de débit d'étiage et les possibilités de mobiliser des volumes supplémentaires sur la Ganguise.

Y. OUDARD (SMEA31) : Les volumes affectés à la Haute Garonne dans la Ganguise depuis Montbel sont passés de 7 à 5 hm³. Des réflexions sont en cours pour optimiser la gestion de ce volume. La réflexion sur une éventuelle modification du DOE de l'Hers à Toulouse doit s'appuyer sur des arguments techniques. L'augmentation du DOE de 0,5 à 0,8 m³/s dans le cadre de la révision du SDAGE Adour-Garonne n'avait pas fait l'objet d'une concertation suffisante et le SAGE doit instaurer un dialogue approfondi sur ce sujet.

B. PROUFF (Fédération de Pêche du Tarn) : La priorité doit être accordée à la réduction des rejets plutôt qu'à la dilution par le soutien d'étiage.

L. SORMAIL : La dépollution est effectivement prioritaire. Néanmoins, compte tenu des perspectives d'évolution de la population de l'agglomération toulousaine, il est à craindre que l'amélioration du traitement des rejets ne sera pas suffisante pour atteindre les objectifs de qualité des eaux. Le soutien d'étiage peut être un levier d'action complémentaire.

G. HEBRARD : L'évolution des budgets des conseils généraux témoignent des efforts croissants des collectivités pour l'assainissement collectif et non collectif.

M. MAURICE (SMBVH) : La station hydrométrique de Cépet n'est plus opérationnelle.

Y. OUDARD : Cette station de mesure nécessite des tarages fréquents en raison de problèmes sur la chaussée où s'effectue la mesure. Les données sont toujours produites et mises à profit pour piloter les lâchers de la Balerme et du Laragou, bien qu'elles ne soient plus mises en ligne sur le site EauFrance.

M. MAURICE : Les nombreuses retenues collinaires du bassin sont gérées individuellement. On a observé des inondations provoquées par des lâchers mal contrôlés en période de crue. De nombreux ouvrages n'ont pas de système de restitution du débit réservé. Par ailleurs, certaines retenues collinaires ne sont plus utilisées. Il existe donc un réel potentiel d'amélioration des débits d'étiage.

D. DELEUZE (Conseillère municipale de Saint-Orens) : Le SAGE est l'occasion d'engager des débats nouveaux, il ne faut pas fixer à l'avance des choix de gestion. Il est nécessaire d'évaluer les capacités d'amélioration de l'assainissement en lien avec l'augmentation de la population.

D. MAYNADIER (ONEMA) : Le SAGE permet d'appréhender toutes les problématiques de gestion de l'eau, notamment la gestion quantitative. Il n'est donc pas nécessaire d'engager un PGE. Concernant les restitutions du débit réservé par les retenues collinaires, il faut être vigilant sur la qualité des eaux relâchées. Il faut aussi rappeler que les retenues collinaires interceptent l'écoulement tout au long de l'année et conduisent le plus souvent à une réduction des débits d'étiage. Si certaines retenues n'ont plus d'usage, il ne faut pas s'interdire d'envisager leur suppression.

G. HEBRARD : Ces retenues ont aussi potentiellement un rôle d'écrêteur de crue. Il convient d'améliorer leur gestion. La qualité des eaux des lacs peut également être améliorée par des opérations de vidanges.

A. INSA (Président du SMBVH) : Ces retenues sont pour la plupart des ouvrages privés, sur lesquels les acteurs publics n'ont pas la main. Le SAGE doit permettre de faire évoluer cette gestion. L'agglomération toulousaine va connaître au cours des prochaines années l'émergence de grandes opérations d'urbanisme, qui vont générer des rejets importants. Il faut faire évoluer les PLU pour mieux appréhender ces enjeux.

M. RENOULLIN : Les rejets urbains jouent un rôle de soutien d'étiage qui est significatif sur certains cours d'eau.

Y OUDARD : Les tendances présentées indiquent une dégradation de la situation. Si cela n'est pas à exclure sur le long terme, il faut rappeler qu'on connaît actuellement une tendance à la réduction des prélèvements agricoles. De même, l'augmentation des plans d'eau n'est pas constatée. Si les retenues collinaires ont des impacts négatifs, ils peuvent présenter des avantages. Le diagnostic doit argumenter sur ces différents aspects.

L. SORMAIL : Le changement climatique laisse supposer une augmentation des prélèvements à moyen et long terme. Actuellement, la gestion est basée sur les dotations d'eau définies sur l'Hers et le Girou (3 hm³ chacun) et qui doivent être gérés par l'organisme unique. Il faut préciser comment les volumes des retenues collinaires sont pris en compte dans cette gestion.

Inondations

D. Deleuze : Il faut rappeler le problème des remblais sauvages en zone inondable, enjeu qui a été identifié lors des commissions géographiques.

M. MAURICE : L'urbanisation de l'agglomération toulousaine génère des volumes très importants de remblais. Le SAGE devrait proposer des orientations dans ce domaine. Les stratégies de gestion des zones inondables devraient être différentes selon le niveau d'enjeu. Des merlons anciens pourraient être effacés dans les secteurs sans enjeux pour mieux protéger les zones urbaines en aval.

G. HEBRARD : Ce type de projet doit faire l'objet d'un dialogue approfondi avec les agriculteurs concernés. Les plaines du bassin de l'Hers sont des espaces cultivés et aménagés, qui revêtent des enjeux économiques.

G. BAQUIÉ : Le SAGE doit bien identifier les mécanismes hydrologiques et la connectivité lit mineur – lit majeur pour proposer des orientations pertinentes.

S. MACÉ : On dispose d'une bonne connaissance de ces phénomènes grâce aux études hydrauliques réalisées sur le bassin par les maîtres d'ouvrage ou par l'Etat dans le cadre des PPRI. Le concept de sur-inondation suscite souvent des craintes. On peut citer l'expérience réussie à Pin-Balma où, en accord avec l'exploitant agricole, une digue a été abaissée d'un côté de la Seillonne pour mieux assurer la protection d'un lotissement sur l'autre rive. La démarche consiste à orienter au mieux les eaux, il ne s'agit en aucun cas d'aggraver un phénomène naturel.

L. SORMAIL : Il faut rappeler les risques de crue sur les petits affluents, qui peuvent se traduire par des phénomènes localisés mais très violents. Les PPRI traitent des grands axes mais pas ou peu des

petits affluents. Le SAGE devrait initier une démarche de type schéma de prévention des crues tel que le préconise le SDAGE.

A. INSA : La croissance urbaine va générer plus d'imperméabilisation. Les SCOT et les PLU prévoient des valeurs seuils de débits en aval de ces zones. Ces valeurs devraient être revues et parallèlement des techniques d'infiltration des eaux devraient être développées. Le SAGE doit être force de propositions dans ce domaine.

Qualité des eaux

C. FRAYSSE (Chambre d'Agriculture du Tarn) : Le Plan d'Action Territorial Hers-Mort – Girou est arrivé à échéance en 2012. Les dispositifs d'aide qui ont été mobilisés vont arriver à échéance bientôt. Il conviendrait d'envisager une relance de ces contrats.

L. SORMAIL : Peut-on évaluer l'effet des actions du PAT sur la qualité des eaux ? Dans tous les cas, il faut pérenniser la démarche partenariale du PAT, analyser ce qui n'a pas marché, étudier les améliorations à apporter.

S. MACÉ : Globalement la qualité reste dégradée. Les suivis engagés sur certains sous-bassins où des actions particulières ont été menées montrent une baisse des teneurs pour certains paramètres (nitrates).

G. HEBRARD : Il est important de faire connaître ce bilan du PAT, qui montre qu'il y a beaucoup d'avancées : réduction des intrants, bandes enherbées, nouveaux matériels.

Milieux aquatiques

M. MAURICE : Les actions de renaturation menées par le SMBVH montrent un fort potentiel de restauration des milieux aquatiques. On s'oriente plutôt vers une amélioration de la situation que vers une dégradation, même si l'on observe encore des coupes à blanc réalisées par des riverains. La maîtrise foncière des collectivités en bord de cours d'eau est un atout pour réaliser des aménagements qui concilient à la fois la restauration des milieux et la mise en valeur des rives pour les habitants. Il serait également intéressant de travailler avec les exploitants riverains pour combiner la gestion des bandes enherbées avec celle de la ripisylve.

D. CAMPO (Arbres et Paysages Tarnais) : Les actions menées pour la restauration de haies dans le cadre du PAT ont permis de sensibiliser les exploitants sur les boisements existants.

M. MAURICE : Les PLU peuvent être un outil de préservation de la ripisylve ou des haies (espaces classés boisés).

G. BAQUIÉ : Le SAGE doit s'appuyer sur un inventaire des zones humides du bassin pour proposer une stratégie de préservation.

S. MACÉ : Les zones humides du bassin sont de petites dimensions et n'ont pas de rôle déterminant dans la régulation des cycles hydrologiques. Certaines d'entre elles revêtent un caractère patrimonial (ex. : site de la Gravette à Bruguières, correspondant à l'ancien cours de l'Hers).

A. INSA : Des parcours de pêche sont aménagés sur les tronçons de cours d'eau qui ont été renaturés. Parmi les zones humides à enjeu du bassin, il faut mentionner également celle de la Cité de l'Hers.

M. MAURICE : La petite dimension de ces zones humides fait qu'elles sont peu prises en compte dans les opérations d'aménagement. Les eaux pluviales des zones imperméabilisées peuvent être orientées vers des bassins d'orage aménagés pour constituer des zones humides possédant un réel intérêt écologique.

D. DELEUZE : Il faut repérer les anciens bras et méandres des cours d'eau dans les plaines (ex. : plaine de la Marcaissonne en aval d'Odars) qui peuvent constituer des zones humides et les préserver dans le SAGE.

L. SORMAIL : Ces actions sur les milieux doivent être élaborées en lien avec la gestion des risques d'érosion.

S. LEBROU (SAGE Agout) : La question des zones humides est transversale avec plusieurs thématiques (ruissellement, qualité des eaux, ...). Le choix a été fait dans le SAGE Agout de traiter cette question au travers des autres thèmes (idem pour l'eau potable).

M. MAURICE : L'érosion des sols est un enjeu majeur pour la qualité des milieux. On observe le colmatage des fonds après les orages. C'est aussi un enjeu pour l'agriculture avec la perte des sols.

G. BAQUIE : La gestion des cours d'eau doit évoluer pour dépasser le seul entretien de la ripisylve. L'étude hydromorphologique engagée dans le cadre du PAT est de replacer les cours d'eau dans le fonctionnement du bassin versant pour appréhender les phénomènes d'érosion, d'expansion de crues, de continuité écologique. Les structures gestionnaires de cours d'eau devront prendre en compte toutes ces problématiques dans leurs futurs programmes d'intervention.

D. CAMPO : Un travail important de sensibilisation est à poursuivre pour favoriser les nouvelles pratiques culturales et l'agroforesterie.

C. FRAYSSE : Des projets agroforestiers existent dans le Tarn, dont l'un est situé sur le bassin du Girou.

G. HEBRARD : Il faut faire le point sur ces initiatives et échanger les expériences.

J. SIMONAY (ASA du Lauragais Tarnais) : Certaines pratiques en agriculture biologique renforcent l'érosion (ex. travail du sol en remplacement des herbicides).

C. FRAYSSE : Il n'y a pas de recette miracle. Certains systèmes fonctionnent bien pour limiter l'érosion mais conduisent à des baisses de rendement sur certaines cultures (semi direct sur couvert végétal).

L. SORMAIL : La problématique érosion – pollution diffuse devrait faire l'objet d'un chapitre spécifique dans le SAGE. Une réunion de la CLE sur ce thème particulier serait utile.

Conclusions

S. MACÉ : Les observations émises au cours de cette réunion seront compilées avec celles de la réunion du 4 novembre. Elles permettront de compléter les fiches thématiques. A partir du diagnostic complété et des propositions formulées, des axes stratégiques seront proposés pour cadrer la suite de l'élaboration du SAGE.

G. HEBRARD remercie les participants et clôt la réunion.



ELABORATION DU SAGE HERS-MORT - GIROU

REUNIONS TECHNIQUES SUR LE DIAGNOSTIC
REUNION N°2 A CUQ-TOULZA
JEUDI 7 NOVEMBRE 2013

FEUILLE D'EMARGEMENT

Nom Prénom	Commune / Organisme	Signature + e-mail
SORMAIL Lucien	SICOVAL	
CAMPO David	Asso. de Paysages Français	
Poux Andrei	VENDIÈNE Hérault	
BEZANAL Dédé	MONTCABRIER Haute Aude	
Séménay Jacques	ASA du Lauragais Tarn	
LEBRON Sébastien	SAGE d'auvergne	
PROUFF Bénédicte	Féd. Pêche 81	
FRAYSSE Cécile	Chambre Agricultrice 81	
Dreuil NATHANIEL	ONEMA	
René DORAND	Dir. Président SMBVH	
HANTY Christian	Chambre d'Agriculture Haute Garonne	
BRUNO christophe	conseil Général 31	
ROS Pierre	Adjoint CUQ TOULZA	
VANDENDRIESSCHE Daniel	conseil Général TARN	
Mathieu MAURICE	SMBVH	
BAZAME Guillaume	AEAR	
Sylvain RACÉ	SMBVH - Animater SAGE	
CRUPARD	SAGE 31	
Denise Delage	8 ^{ème} Tron	
IVERT Alexia	SMBVH	